

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1841 - page 120

92 - Hauts-de-Seine

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine.

FONDS DE DOTATION CLICHY MECENAT.

Objet : le fonds a pour objet de recevoir et gérer les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable en vue d'apporter au fondateur les moyens financiers supplémentaires susceptibles d'amplifier son action d'intérêt général ou d'accompagner des actions territoriales visant à : faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives de qualité ; favoriser la réussite et l'autonomie des jeunes en sécurisant leur parcours (réussite scolaire, formation, emploi, logement, etc.) ; encourager la solidarité territoriale, les lieux d'entraide et l'engagement citoyen afin de promouvoir, de conforter et développer le bien vivre-ensemble ; favoriser le mieux-vivre ensemble en développant des événements de convivialité visant à fédérer les différents quartier de la ville.

Siège social : maison des associations, 80, boulevard du Général-Leclerc, 92110 Clichy-la-Garenne.

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : indéterminée

Date de déclaration : 12 juillet 2016.